

Formation

Maîtrise des nuisibles dans les industries agroalimentaires

Protection contre les rongeurs et les insectes

Mardi 15 mars 2022 de 9h à 17h30 - CCI47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac

Gascogne
ENVIRONNEMENT
» Entrepreneurs pour le développement durable

FORMATION*

Titre :
Maîtrise des nuisibles dans les industries agroalimentaires : protection contre les rongeurs et les insectes

Objectifs :

- **Appréhender et analyser les risques associés aux nuisibles et aux méthodes de lutte**
- **Connaître les espèces nuisibles et les moyens curatifs et préventifs pour les combattre**
- **Maîtriser les procédures de suivi et participer à la vie du programme de prévention du risque « nuisibles »**

Date / Horaires / Lieu :

Mardi 15 mars 2022 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 dans les locaux de la CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac (accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite)

Durée : 7 h

Intervenant : **Grégoire Baudry**, entomologiste, responsable scientifique et formation auprès d'ECOLAB PEST FRANCE

Public et pré-requis :

La formation est accessible à tout public pouvant être concerné par la protection contre les nuisances animales et la gestion des risques associés : responsables qualité, maintenance, responsable du suivi des nuisibles...

Moyens et méthodes pédagogiques :

Support remis à chaque participant, discussion personnalisée en fonction des besoins et attentes, questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la formation

Tarif :

300 € H.T par personne pour les adhérents
450 € H.T par personne pour les non-adhérents

PROGRAMME

- **Risques, enjeux de la protection contre les nuisibles, réglementation** (enjeux sanitaires, réglementaires, commerciaux, exigences liées aux référentiels...)
- **Description des principaux nuisibles du secteur agroalimentaire** (rongeurs, blattes, mouches, moucheron, insectes des denrées, insectes invasifs...)
- **Moyens et méthodes** présentation des dispositifs de protection et de contrôle (analyse de risques, prévention, moyens de lutte et protection, plan de protection...)
- **Suivi du plan de lutte**
- **Conclusion et discussion**

Gascogne
ENVIRONNEMENT
» Entrepreneurs pour le développement durable

GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017

 CCI LOT-ET-GARONNE

 LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Formation

Maîtrise des nuisibles dans les industries agroalimentaires

Protection contre les rongeurs et les insectes

Mardi 15 mars 2022 de 9h à 17h30 - CCI47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac

Gascogne
ENVIRONNEMENT
Entrepreneurs pour le développement durable

INSCRIPTION

Entreprise :

.....

Adresse ou cachet de l'entreprise :

Responsable formation de l'entreprise :

la convention de formation sera adressée à ce contact

.....

Prise en charge de la formation par l'OPCO

Si oui, coordonnées de l'OPCO :

Si vous ne mentionnez pas d'OPCO, la facture de la formation sera directement adressée à l'entreprise.

.....

.....

Stagiaire(s) Nom et Prénom :

.....

.....

Recueil des besoins du stagiaire (réponse indispensable pour adapter le contenu pédagogique de la formation à vos besoins) :

.....

.....

BULLETIN A RETOURNER :
par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr

TARIFS

	Adhérents 2022	Non-adhérent 2022
Nb de Stagiaires
Tarif HT par stagiaire	300,00 €	450,00 €
Total HT
TVA 20 %
Total TTC

Le déjeuner est offert par Gascogne Environnement (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Vous recevrez par mail la convention de formation professionnelle ainsi que la convocation pour le ou les stagiaire(s) accompagnée du Règlement Intérieur et de la charte de GASCOGNE ENVIRONNEMENT.

Attention : toute annulation survenant une semaine avant la formation sera facturée.

Gascogne
ENVIRONNEMENT
Entrepreneurs pour le développement durable

GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017

 CCI LOT-ET-GARONNE

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest 

Formation

Maîtrise des nuisibles dans les industries agroalimentaires

Protection contre les rongeurs et les insectes

Mardi 15 mars 2022 de 9h à 17h30 - CCI47, 49 route d'Agen - 47310 Estillac



FORMATION - Détail complet

Titre : Maîtrise des nuisibles dans les industries agroalimentaires : protection contre les nuisibles

Objectifs :

Appréhender et analyser les risques associés aux nuisibles et aux méthodes de lutte

Connaître les espèces nuisibles et les moyens curatifs et préventifs pour les combattre

Maîtriser les procédures de suivi et participer à la vie du programme de prévention du risque « nuisibles »

-Date / Horaires / Lieu / Durée :

Mardi 15 mars de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 dans les locaux de la CCI47, 49 route d'Agen - 47310 ESTILLAC. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation aux coordonnées inscrites ci-dessous. Nous pourrions ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités de notre formation afin que vous puissiez la suivre dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Durée : 7 h

Tarif : 300 € H.T par personne pour les adhérents / 450 € H.T par personne pour les non-adhérents

Intervenant :

Grégoire Baudry, entomologiste, responsable scientifique et formation auprès d'ECOLAB PEST France

Délais d'accès à la formation :

Les inscriptions peuvent être prise jusqu'à 48 h avant le jour de la formation.

Modalités de déroulement :

formation en présentiel (nbre de stagiaires maximum prévu : 14)

Contenu de la formation :

Tout au long de la formation, le stagiaire va apprendre les moyens de lutte contre les nuisibles en industrie

Moyens et méthodes pédagogiques :

Support remis à chaque participant, discussion personnalisée en fonction des besoins et attentes, questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la formation

Moyens techniques :

Une salle dimensionnée pour le nombre de stagiaires et le formateur et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paper board

Un support informatique au format « .pdf » reprenant tous les éléments abordés en cours de formation sera transmis aux participants ainsi que des supports papier permettant d'imager l'étude de cas

Modalités d'évaluations : un suivi qualitatif par l'évaluation

Evaluation en cours de formation

L'intervenant évalue au fil de la formation l'acquisition des connaissances et savoir-faire et l'atteinte des objectifs grâce à une méthode et des moyens pédagogiques favorisant la participation des stagiaires et l'interactivité du groupe.

Evaluation des connaissances

Les participants sont évalués sur la base d'une épreuve théorique (QCM) et/ou d'une épreuve pratique (étude de cas, mise en situation...). En cas de réussite à ces épreuves, les participants obtiennent une attestation d'acquis de connaissances ou une attestation de compétences.

Pré-requis : La formation est accessible à tout public pouvant être concerné par la protection contre les nuisances animales et la gestion des risques associés : responsables qualité, maintenance, responsable du suivi des nuisibles...

Sanctions : attestation individuelle de formation

Public : Responsables qualité, maintenance, responsable du suivi des nuisibles...